

AVIS AU PUBLIC.

CEux qui adressent des Mémoires, pour insérer dans ce Journal, soit à l'Auteur ou au Libraire, sont avertis que, du moins, ils doivent affranchir leurs Lettres & Paquets à la Poste; car sans cette précaution, on les laisse au rebut. On les avertit aussi, que l'Auteur rejette les pièces obscènes, de même que celles qui tendent à la médisance, ou à insulter les particuliers. Il fera au contraire un bon usage des Mémoires curieux, instructifs, ou intéressants, de même que des morceaux choisis de Poésie, ou d'Eloquence; quant à ce qui regarde la satire, elle est aussi permise aux honnêtes gens, lors qu'elle combat le Vice, sans dévoiler ou attaquer personnellement le vicieux. C'est à ces conditions, que l'Auteur de ce Journal sera toujours disposé de faire plaisir.

Fautes à corriger au mois de Juin 1715.

Page 396. ligne 20. de doutons lisez ne doutons.
pag. 420. lig. 10. second fere. lisez second frers. pag.
435. lig. 24. lisez ou d'y voir. pag. 438. lignes 9.
& 21. Coblence lisez Coblents. pag. 448. ligne 16.
premer lisez primer.

Au mois d'Avril pag. 247. ligne 20. il faut changer le nom de Charier, en celui de Fischer.